



Extrait du registre aux délibérations du Conseil communal

Séance du 24 mars 2025 à 19H00

Présents : Pierre André DAMAS, Président;
Maxime DAYE, Député-Bourgmestre;
Léandre HUART, Ludivine PAPLEUX, Echevins;
Anne-Catherine ROOBAERT, Présidente du CPAS;
André-Paul COPPENS, Christophe HOUSSIAU, Pierre-Yves HUBAUT, Echevins;
Jean-Jacques FLAHAUX PAPLEUX, Yves GUÉVAR, Nathalie WYNANTS, Christophe DECAMPS, Angélique MAUCQ, Anne-Françoise PETIT JEAN, Agnès MUAMBA-KABENA, Christine KEIGHHEL-EECKHOUDT, Sylvie BRANCART, Nathan ARNOULD, Philippe LEQUEUE, Patrice NALDI, Marjorie NEUKERMANS, Sana BATIK, Flore DIESBECQ LACROIX, Bastian GONZALEZ VANHESPEN, Madiane ADDI, Conseillers Communaux.
Bernard ANTOINE, Directeur Général.

Excusé(s) : Olivier FIÉVEZ, Flavie PRÉVOST.

Objet n° 27 - Question orale de Madame la Conseillère Flore DIESBECQ LACROIX relative aux caméras de surveillance.

Les membres du Conseil communal prennent connaissance de la question orale de Madame la Conseillère Flore DIESBECQ LACROIX relative aux caméras de surveillance.

Nous avons été interpellés cette semaine par un citoyen de Braine-le-Comte, qui s'interroge sur le coût et l'éthique entourant l'installation de 50 nouvelles caméras de surveillance dans notre commune. En effet, la promesse d'augmenter davantage le nombre de caméras – érigée en solution miracle pour notre sécurité (spoiler alert : les études montrent que leur efficacité est très faible) – suscite des questionnements légitimes, d'autant plus que l'investissement s'élève à 100.000 euros. Il est donc de notre responsabilité d'analyser froidement la pertinence et les implications d'une telle décision.

Dans votre Déclaration de Politique Communale (DPC), la majorité MR/Engagée parle de caméras « réparties stratégiquement ». Une première question se pose : qui décidera de leur emplacement et sur quels critères ? Nous devons veiller à ce que ces choix ne contribuent pas à renforcer certains stigmates ou inégalités sociales et raciales.

Par ailleurs, nous souhaiterions obtenir des précisions sur plusieurs aspects concrets :

- Combien de caméras de surveillance sont actuellement en service sur le territoire de Braine-le-Comte ?
- Où sont-elles situées précisément ?
- À partir de quelle(s) entreprise(s) ont-elles été acquises ?
- Quel est le coût d'installation par caméra ?
- Quelles sont les dépenses annuelles liées à leur maintenance ?

Monsieur le Député-Bourgmestre répond à la question.

Je dois avouer que, lorsque nous avons reçu votre réponse, nous nous sommes demandé si nous devions la mettre à l'ordre du jour.

Le début, ça va, mais ensuite, il s'agit d'une question écrite. Je ne peux pas vous répondre oralement sur des points aussi précis, d'autant plus que ce sujet n'est absolument pas d'actualité.

Nous avons une réunion ce vendredi, et le Conseiller Patrice Naldi avait posé une question, qu'il a finalement retirée en raison de cette réunion.

Je vais donc répondre grosso modo, et vous pouvez, si vous le souhaitez, déposer une question écrite.

Le système de caméras comprend actuellement 32 caméras, dont la majorité sont en haute définition ou en 4K.

Les sites retenus ont été sélectionnés en raison de leur position stratégique dans la ville, visant à détecter ou constater des infractions ou des incivilités à l'encontre des personnes et des biens. Des séances d'information ont été organisées à l'intention du public, et en particulier pour les commerçants, qui ont été invités à une présentation du système de caméras dans les locaux du service informatique.

L'emplacement des caméras a été déterminé par un groupe de travail et une commission d'éthique, comprenant le Bourgmestre, l'Échevin de l'informatique, un représentant de chaque groupe politique du Conseil communal des conseillers techniques, ainsi que le Chef de Corps de la Police, qui a émis un avis favorable quant aux emplacements choisis. Mais en aucun cas, l'objectif recherché dans l'installation d'une caméra n'a pas pour but de contribuer pas à renforcer certains stigmates ou inégalités sociales et raciales, comme supposé dans le texte de la question.

Il y a 100.000€ qui sont inscrits au budget. Nous avons fait une campagne dans laquelle nous avons très clairement mentionné cela comme une priorité. Les citoyens ont voté. Il faut accepter le choix des citoyens. Vous pouvez ne pas être d'accord avec ça. (Spoiler alert : Ecolo a toujours été contre les caméras de surveillance). Nous ne sommes pas contre les caméras de surveillance et nous avançons avec une éthique. Le moment venu, vous ou un de vos représentants sera convié en une réunion en ce sens.

Madame la Conseillère Flore DIESBECQ LACROIX réplique.

Pour les questions plus précises pour lesquelles vous n'avez pas répondu, je ferai une question écrite

Je tiens à dire que pour la phrase « qui précise que les caméras ne doivent pas contribuer pas à renforcer certains stigmates ou inégalités sociales et raciales » ... Cela ne vient pas de moi, ce sont des écrits et des études faites qui montrent que oui, ça peut renforcer. Ce n'est pas un procès d'intention et ensuite la question, elle méritait d'être posée et même si les citoyens ont voté pour 50 caméras à 100.000 €, cela mérite d'avoir un bilan, de savoir si c'est intéressant ou non. En tous cas, ce sera intéressant plus tard d'en savoir plus d'où ma question orale.

PAR LE CONSEIL,

Le Directeur Général,
Bernard ANTOINE

Le Président,
Pierre André DAMAS

POUR EXTRAIT CONFORME,

Le Directeur Général,

Le Député-Bourgmestre,

Bernard ANTOINE

Maxime DAYE